



Collectivités locales

Pour être maire, il faut avoir la santé...

En novembre 2024, Sciences Po et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont publié une étude que deux sociologues du Centre de sociologie des organisations (CSO) ont réalisée auprès des maires de France ⁽¹⁾. L'enquête porte sur les conditions d'exercice de leur mandat, en ce qui concerne son inscription dans les rythmes quotidiens, ses articulations avec les vies professionnelle et familiale et ses incidences sur la santé. Les réponses des 5 000 maires interrogés mettent en évidence une charge mentale associée à une fonction perçue comme chronophage, complexe et stressante.

Les premiers résultats révèlent une profonde implication des élus « dans un mandat qui déborde sur leur vie personnelle et familiale ». En effet, 62 % sont « tout à fait d'accord » et 33 % « plutôt d'accord » pour considérer que leur mandat « implique des sacrifices personnels importants ». Ces sacrifices sont principalement liés aux horaires atypiques imposés par l'exercice du mandat, tels que les activités régulières en soirée, le samedi matin et parfois le reste du week-end. La quasi-totalité des répondants affirment travailler ainsi de manière excessive et manquer de disponibilité pour leurs proches. En dépit de ces difficultés et de ces sacrifices, une majorité des maires interrogés expriment un fort intérêt et une réelle satisfaction à exercer cette fonction. Ils évoquent des activités positives et gratifiantes qui renforcent leur engagement, indépendamment de la taille de la commune ou de la durée de leur expérience d'élu.

Contraintes et répercussions sur la santé physique et mentale

Bien que leur intérêt pour l'exercice du mandat demeure, il comporte aussi de la pénibilité, dont l'impact varie en fonction de l'expérience du maire, de sa situation professionnelle, de la taille de la commune ou encore de son attrait touristique.

En effet, 83 % des maires estiment que leur mandat est usant pour la santé. Cette usure se traduit par des troubles du sommeil, des coups de fatigue ou des moments de lassitude, auxquels très peu de maires échappent. Ces troubles représentent des états permanents pour un quart à un tiers d'entre eux. Ils sont notamment causés par plusieurs facteurs, tels qu'un investissement considéré comme démesuré, des tensions excessives au sein de l'équipe municipale, des attaques sur les réseaux sociaux et/ou par voie de presse, des difficultés à recruter. Ces événements ont en commun de placer le maire en première ligne en raison de la forte personnalisation de la fonction. Cela est particulièrement visible dans les petites communes : les élus y sont plus nombreux à exprimer des moments de lassitude.

Lorsqu'il existe une « bonne » fatigue, considérée comme une conséquence normale de l'activité, celle-ci peut être maîtrisée par les maires. Cependant, si elle devient excessive et insurmontable, les maires la perçoivent « comme menaçante parce qu'elle les interroge sur leurs capacités à endosser leur rôle en accord avec l'idée qu'ils s'en font ». Cette « mauvaise » fatigue est vécue moins comme un trouble physique que comme un phénomène mental.



Le tabou de la santé mentale

Face à des activités très nombreuses et souvent urgentes, 77,1 % des répondants déclarent avoir souvent entrepris une action inefficace ; 64,8 % avoir pensé à trop de choses à la fois ; 53,5 % avoir caché leurs émotions. De plus, il leur arrive parfois de faire quelque chose qu'ils désapprouvent (62,9 %), d'être sous pression (40,1 %) et de ne pas arriver à résoudre des problèmes (43,8 %). Ces expériences, partagées par presque tous les maires interrogés, illustrent des conditions de travail comportant des risques psychosociaux.

Les maires mentionnent la charge mentale liée à leur fonction. Bien qu'ils ne soient pas exposés à la charge mentale de la même manière, l'enquête montre l'existence



Démographie

En 2021, un tiers des 65 ans ou plus vit seul

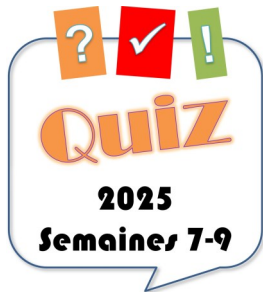
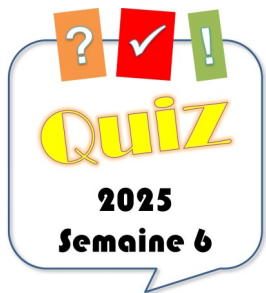
Dans *Insee Première* n° 2040 de février 2025, Fabienne Daguet (Insee) analyse le mode de résidence des personnes âgées de 65 ans ou plus. **De 65 à 84 ans**, 62,3 % des personnes vivent en couple ; 29,8 % vivent seules ; 5,7 % avec un ou des proches ; 2,2 % hors logement ordinaire (et notamment en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – Ehpad). « *Résider en établissement est très rare jusqu'à l'âge de 85 ans* », observe l'auteure. **À 85 ans ou plus**, plus que 27,3 % vivent en couple ; par contre, 45,4 % sont seules ; 8,3 % vivent avec un ou des proches ; 19,0 % hors logement ordinaire.

De 65 à 84 ans, les personnes en 2021 sont plus souvent en couple qu'en 1990 (62,3 %, contre 55,8 %) ; surtout, elles sont moins nombreuses à vivre avec un ou des proches (5,7 %, contre 10,3 %). **À 85 ans ou plus**, les personnes sont plus souvent en couple qu'en 1990 (27,3 %, contre 16,8 %), et plus souvent seules (45,4 %, contre 39,1 %). A contrario, elles sont moins souvent avec un ou des proches (8,3 %, contre 23,6 %).

Fabienne Daguet remarque que « *vivre en couple est plus fréquent en 2021 qu'il y a trente ans. À l'inverse, vivre avec des proches, ses enfants la plupart du temps, est beaucoup moins fréquent* ».

d'une préoccupation commune, qui est largement reconnue parmi eux. Les élus sont souvent contraints de gérer seuls le poids de la charge mentale liée à leur fonction, en devant « *la supporter, ou s'en accommoder, parfois jusqu'au trop-plein* ». Cependant, peu d'élus osent en parler, craignant que leur légitimité à exercer soit remise en question.

Dans ce contexte, près de 45 % des répondants affirment avoir pensé à s'arrêter ou à démissionner (contre 52 % « jamais »). Ce sentiment de lassitude ou de découragement est particulièrement marqué chez les maires des petites communes qui *« sont confrontés à des conditions d'exercice dégradées, caractérisées notamment par une faiblesse des moyens techniques et humains, un volume important de sollicitations directes, une exposition plus forte dans l'espace public local »*.



La pensée hebdomadaire

« Des scientifiques de l'Université Carnegie Mellon aux États-Unis, associés à des chercheurs de Microsoft – qu'on ne peut suspecter de technophobie à l'égard de l'intelligence artificielle – viennent de publier une étude qui conclut que plus les personnes utilisent l'IA générative dans leur travail, moins elles feront preuve d'esprit critique. Et que plus elles font appel à ces algorithmes, moins elles sollicitent leurs capacités d'analyse. Au point que cela peut "entraîner la détérioration de facultés cognitives qui devraient être préservées". »

Nicolas Arpagian (Radio France), « Le recours systématique à l'intelligence artificielle générative dégraderait les facultés cognitives permettant l'esprit critique », www.francetvinfo.fr, 16 février 2025.

Du mardi 11 au samedi 22 mars, en Mayenne Reflets du cinéma britannique et irlandais

Depuis 1997, Atmosphères 53 organise chaque année « Les Reflets du cinéma » dans les onze cinémas de la Mayenne. D'envergure départementale, ce festival présente, en direction de tous les publics, une programmation variée de longs et courts métrages, qui se veut le reflet actuel de la cinématographie d'un pays ou d'un territoire.

Le festival propose une quarantaine de films de tous genres, accessibles à tous sans pour autant se départir d'une exigence de qualité. Il propose également des concerts, expositions, ateliers, etc., autour du cinéma. Chaque année, des invités, tels que des réalisateurs, acteurs, techniciens, journalistes, universitaires ou distributeurs, viennent rencontrer et débattre avec le public mayennais.

Soucieuse de proposer au public de découvrir non seulement la cinématographie mais aussi la culture des pays choisis, Atmosphères 53 développe également des partenariats avec de nombreuses structures culturelles et sociales du département, ou d'ailleurs, pour mettre en lumière d'autres formes artistiques et créer des ponts entre les arts.



Deux focus : Ken Loach et Andrea Arnold

L'édition 2025 des Reflets du cinéma est placée sous le signe du cinéma britannique et irlandais. « À travers le new cinema, le cinéma social et le réalisme onirique, nous serons plongés dans des univers singuliers, peuplés de personnes qui luttent contre l'adversité et les préjugés, qui tombent mais se relèvent, qui sont des doux-dingues et des idéalistes, qui savent rire même dans le drame et qui n'hésitent pas à se montrer fragiles. De l'Angleterre thatchérienne qui a fait tant de dégâts aux "événements" irlandais, de Glasgow aux îles écossaises en passant par Londres, nous partirons pour des voyages où l'inattendu se niche souvent dans les strates, où se battre signifie quelque chose et où les rapports entre les humains sont parfois âpres mais tendent toujours vers le meilleur. »



Au programme, un panorama du cinéma britannique et irlandais, avec des films de patrimoine, des films très récents, mais aussi des avant-premières et des exclusivités. Il y aura aussi cette année deux focus, consacrés à l'immense Ken Loach et à la très talentueuse Andrea Arnold, ainsi qu'une carte Blanche au festival de Dinard.

Tout savoir sur le festival : <http://www.lesrefletsducinema.com/>

Rendez-vous dès le mardi 11 mars, à 21 h, au Trianon du Bourgneuf-la-Forêt, pour *The Quiet Girl*, de Colm Bairéad (2022).

Le mardi 18 mars, à Laval Santé mentale et soutien pour les proches

Le mardi 18 mars, à 18 h, à l'Hôtel de ville de Laval, à l'occasion des journées de la schizophrénie, le pôle Santé mentale du Centre hospitalier de Laval, en partenariat avec la ville de Laval et l'association Unafam, organise une rencontre sur le thème : « Face au diagnostic, quel soutien pour les proches ? » Entrée libre et gratuite.

Cette rencontre, ouverte à tous, familles, aidants, personnes concernées, professionnels, sera animée par l'équipe de l'Unité de réhabilitation psychosociale Anolis (Urpa) du Centre hospitalier de Laval. Elle se déroulera sous forme de table ronde suivie d'échanges. Des stands permettront des contacts avec les professionnels et les associations.